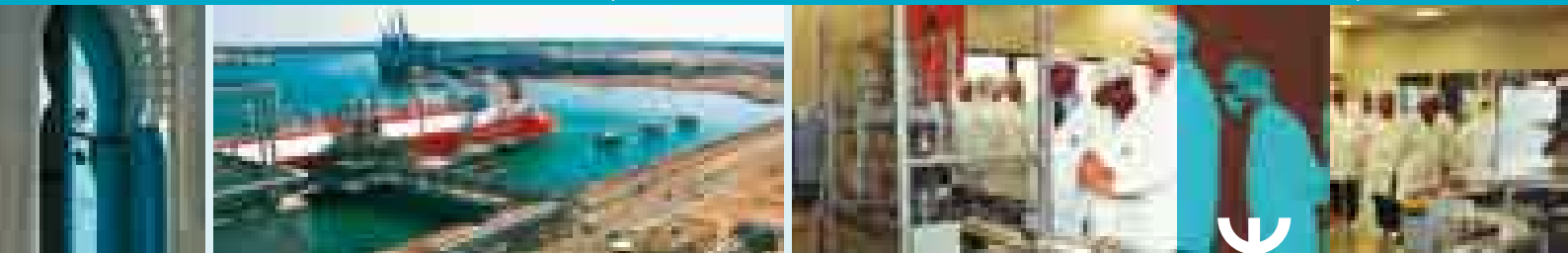


FEMIP :

Financements en Algérie, Égypte, Gaza/Cisjordanie, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Tunisie et Turquie

Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat • Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat



FEMIP : vue d'ensemble des résultats 2005

Si l'on dresse le bilan des activités de la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP) pour l'année 2005, on constate que des résultats remarquables ont été obtenus, le volume total des signatures se montant à **2,2 milliards d'EUR** pour 23 opérations nouvelles réalisées dans les pays partenaires méditerranéens¹, chiffre légèrement supérieur à celui, déjà considérable, de 2004.

Une fois prises en compte les activités de l'année 2005, le volume total des projets signés au titre de la FEMIP depuis sa création en 2002 s'établit à 7,2 milliards d'EUR pour 77 opérations en faveur de la modernisation de l'économie, de l'établissement d'un climat propice à l'investissement, du développement du secteur privé et de la création d'emplois dans les pays bénéficiaires.

Durant cette deuxième année d'activité complète depuis le renforcement de la FEMIP décidé par le Conseil européen en décembre 2003, les objectifs fixés pour les activités de prêt et pour les opérations spéciales au titre de la FEMIP renforcée ont été atteints, le dialogue engagé entre les pays européens et les pays partenaires méditerranéens sur les questions économiques et financières s'étant encore intensifié.

Consolidation des activités opérationnelles de la FEMIP

Activités de prêt et de capital-investissement

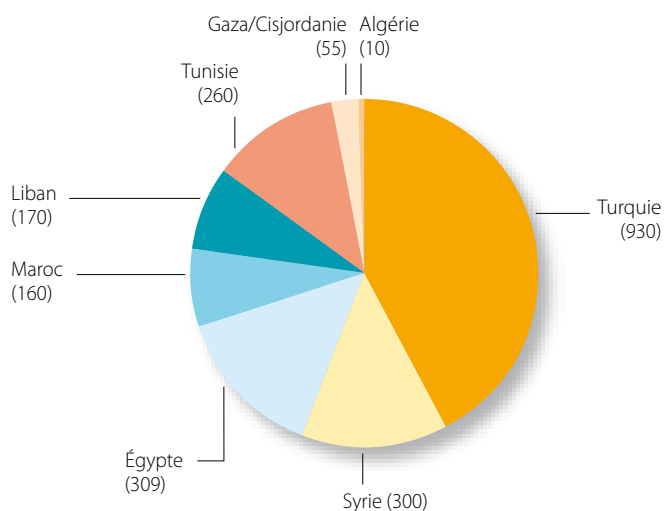
Le département en charge de la FEMIP a réussi à encore accroître ses engagements en faveur du **secteur privé** en Méditerranée, plus de la **moitié du total des projets signés** ayant en effet pour objectif de soutenir les PME et l'investissement étranger direct. Plus précisément, les projets à l'appui du secteur privé ont représenté 51% du volume total des signatures de l'année et quelque 60% du

nombre de projets signés dans la région (14 projets sur 23 au total) avaient trait au secteur privé.

En outre, et c'est un élément crucial, 2% des opérations revêtant la forme d'apport de fonds propres ou de quasi-fonds propres ont profité directement au secteur privé ; le volume de ces opérations, réalisées pour la plupart au travers de fonds privés spécialisés, a plus que doublé par rapport à l'année précédente pour s'établir à 45 millions d'EUR².

Répartition des prêts par pays (en millions d'EUR)

2005 : 2 194 millions d'EUR



¹ Algérie, Égypte, Gaza et Cisjordanie, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Tunisie et Turquie.

² Ce chiffre ne tient pas compte des signatures au titre des autorisations globales qui, selon la pratique habituellement en vigueur à la Banque, ne sont pas comptabilisées comme « nouvelles signatures ». Ces signatures se sont élevées à environ 15 millions d'EUR au total en 2005, ce qui porte en réalité le montant des nouvelles opérations de capital-investissement signées en 2005 à 60 millions d'EUR.

En ce qui concerne la ventilation par secteur, la majeure partie des prêts - 1,287 milliard d'EUR, soit 59 % - est allée au secteur des infrastructures, et plus particulièrement à celles des transports (640 millions d'EUR, soit 29 %), de l'énergie (547 millions d'EUR, soit 25 %) et des télécommunications (100 millions d'EUR, soit 5 %). Les prêts globaux et les opérations sur capitaux à risque en faveur des PME se sont chiffrés à 695 millions d'EUR (31 %), tandis que les secteurs de l'industrie et de l'environnement ont absorbé respectivement 122 millions d'EUR (6 %) et 90 millions d'EUR (4 %).

Pour ce qui est de la répartition géographique, 42 % des signatures (6 projets représentant au total 930 millions d'EUR) concernent des projets en Turquie, ce qui témoigne de l'élan que la perspective de l'adhésion future à l'UE a donné à l'investissement local et étranger dans ce pays, 38 % au Proche-Orient (10 projets pour un montant total de 834 millions d'EUR) et 20 % au Maghreb (7 projets totalisant 430 millions d'EUR). L'année 2005 a également été celle de la reprise des activités de la FEMIP en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, avec deux opérations destinées à améliorer les infrastructures électriques et à soutenir les PME.

Par rapport à 2004, les décaissements ont enregistré en 2005 un accroissement significatif puisqu'ils sont passés de 1,4 à 1,7 milliard d'EUR. Cette augmentation marquée des décaissements, qui équivaut à peu près à 80 % des nouveaux engagements annuels, peut s'interpréter comme le résultat des efforts soutenus déployés dans le domaine de la réalisation des projets.

Déploiement des instruments opérationnels de la FEMIP renforcée

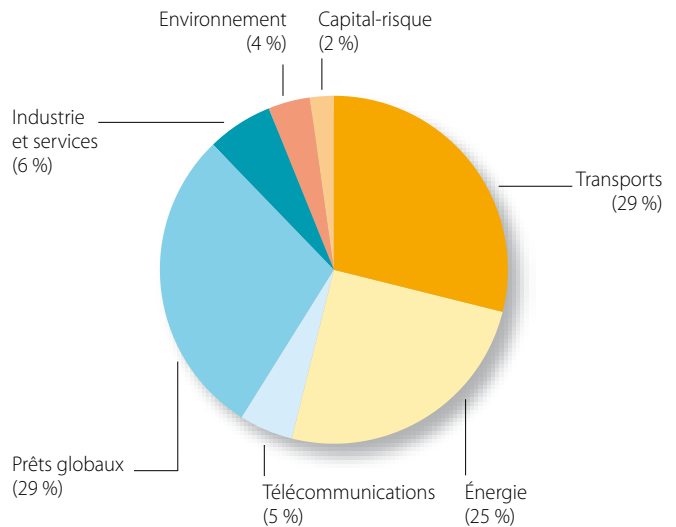
L'année 2005 aura aussi été celle de la consolidation des nouveaux instruments opérationnels créés dans le cadre de la FEMIP renforcée au cours de 2004.

- À la fin de l'année dernière, **26 opérations d'assistance technique**, pour une valeur globale de 21,3 millions d'EUR, avaient été financées dans le cadre du Fonds d'assistance technique (AT) de la FEMIP. D'un point de vue géographique, le montant total de ces opérations se répartit comme suit : 50 % au Maghreb, 35 % au Proche-Orient et 15 % en Turquie. Plus de 60 % des fonds ont été alloués aux secteurs des infrastructures, de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement, ce qui correspond dans une large mesure aux champs d'activités traditionnels de la Banque dans la région. Le soutien direct au secteur privé, qui vise principalement à renforcer les capacités de crédit des banques intermédiaires pour les opérations de prêts globaux, et à mettre sur pied de nouveaux fonds d'investissement, a continué d'absorber 30 % de l'ensemble des ressources du Fonds d'assistance technique de la FEMIP.

- 2005 a également été la première année de pleine activité du **Fonds fiduciaire de la FEMIP**. À la fin de l'année dernière, le Fonds fiduciaire disposait d'un montant total de **33,5 millions d'EUR** de ressources mises à disposition par 16 donateurs différents

Répartition des prêts par secteur

2005 : 2 194 millions d'EUR



(15 États membres et la Commission européenne). Durant l'année, sept projets, pour un montant total de 3,4 millions d'EUR, ont été approuvés par l'assemblée des donateurs du Fonds fiduciaire de la FEMIP.

- **La mise en place de l'Enveloppe spéciale FEMIP (ESF)** a par ailleurs permis l'approbation en 2005, sans garantie souveraine ou internationale, des trois premières opérations en faveur d'entreprises locales au Maroc, en Jordanie et au Liban.

Renforcement du dialogue entre les partenaires européens et méditerranéens

Forum institutionnel

La cinquième réunion du Comité ministériel de la FEMIP s'est déroulée à Skhirat (Rabat), au Maroc, le 20 juin 2005 ; les questions de politique générale auxquelles sont confrontés les pays partenaires méditerranéens dans leur quête d'une croissance et d'un développement soutenus et durables y ont été passées en revue. Les 35 ministres des finances des pays européens et méditerranéens se sont penchés sur les problèmes de l'eau et de l'assainissement et sur le développement du secteur des transports, ainsi que des secteurs bancaire et financier dans la région. Pour la première fois, la réunion était couplée à une réunion du Conseil ECOFIN euro-méditerranéen, mis en place pour commémorer le 10^{ème} anniversaire du processus de Barcelone et donner un nouvel élan au dialogue économique et financier.

À cette occasion, le bureau de représentation de la FEMIP au Maroc a été inauguré officiellement ; il a pour vocation d'assurer, au plan local, la coordination avec les autorités, le secteur bancaire et les entreprises. Cette mesure a encore renforcé la présence directe de

la FEMIP sur le terrain et a porté à trois le nombre total de ses bureaux hors de l'UE (un bureau au Caire, un à Tunis et un à Rabat). Les ministres ont également fixé l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité des experts de la FEMIP, qui se tiendra à Vienne les 21 et 22 mars 2006, et décidé de l'organisation du séminaire sur l'harmonisation des procédures de passation des marchés en Méditerranée, qui s'est tenu à la BEI le 21 novembre 2005 à Luxembourg. Les résultats de ces deux manifestations serviront de base pour les travaux de la 6^{ème} réunion du Comité ministériel qui aura lieu les 25 et 26 juin 2006 à Tunis.

Partenariat euro-méditerranéen

L'année 2005, qui avait été déclarée « Année de la Méditerranée », s'est conclue par la célébration du 10^{ème} anniversaire de la Déclaration de Barcelone durant le **sommet euro-méditerranéen qui s'est tenu à Barcelone** les 27 et 28 novembre. Dans un contexte marqué par des demandes d'un partenariat politique et social plus étroit, le rôle de la FEMIP en tant qu'outil de coopération financière efficace a été salué et confirmé dans le programme de travail quinquennal, traduisant en cela la volonté euro-méditerranéenne d'instaurer une zone de libre-échange à l'horizon 2010. Les chefs d'État ou de gouvernement se sont félicités que la BEI ait l'intention de mettre à disposition en faveur de la région une nouvelle enveloppe d'assistance financière sous la forme d'une Facilité temporaire dotée de 1 milliard d'EUR en 2006 et de 0,5 milliard d'EUR en 2007 si cela s'avère nécessaire, pour permettre à la FEMIP de poursuivre ses activités dans l'attente de l'entrée en vigueur des nouvelles perspectives financières pour la période 2007-2013.

En outre, la FEMIP a participé à plusieurs événements organisés en marge du sommet, dont :

- la conférence sur les villes euro-méditerranéennes, qui s'est tenue à Barcelone les 25 et 26 novembre 2005 ;
- la conférence régionale Euromed, organisée à Barcelone les 25 et 26 novembre 2005.

La FEMIP a également pris une part active à la première réunion ministérielle euro-méditerranéenne sur les transports qui s'est tenue à Marrakech le 15 décembre 2005 et au cours de laquelle a été adopté le Livre bleu sur les transports en Méditerranée.

Le 21 novembre 2005, en raison de son rôle essentiel dans l'avancée du dialogue sur les questions économiques et financières engagé entre les deux rives de la méditerranée, la BEI s'est vu octroyer le statut d'observateur permanent à l'assemblée parlementaire euro-méditerranéenne.

Un dialogue permanent avec les partenaires du secteur privé

Une série d'activités ayant trait à des sujets bien précis ont été organisées tout au long de l'année écoulée en collaboration avec d'autres institutions financières et les pays partenaires méditerranéens :

- le « Sommet de l'investissement euro-méditerranéen », qui a eu lieu à Marseille les 13 et 14 janvier 2005, avait pour objet d'examiner les actions concrètes de nature à accélérer les progrès dans le domaine de l'investissement et des échanges en Méditerranée ;
- le 17 mars 2005, la BEI a organisé une conférence à Istanbul sur le thème « Investir en Turquie », lors de laquelle le rôle des promoteurs des secteurs public et privé - turcs et étrangers - a été examiné du point de vue de l'adhésion de la Turquie à l'UE ;
- les 28 et 29 novembre 2005, s'est tenu au Caire le « Forum régional sur le climat d'investissement dans les pays de la rive sud de la Méditerranée et du Proche-Orient », organisé conjointement par la Commission européenne, le groupe de la Banque mondiale et la Banque européenne d'investissement, en collaboration avec le Ministère égyptien de l'investissement.

Renforcement de la coopération avec les institutions financières internationales

Dans le cadre du partenariat stratégique signé le 3 mai 2004 entre la **Commission européenne, la BEI et la Banque mondiale**, portant sur l'action de ces institutions en faveur du développement économique et social dans les pays partenaires méditerranéens, la BEI et l'Institut de la Banque mondiale ont décidé d'amplifier leur coopération dans le domaine de l'économie fondée sur la connaissance en signant, en mai 2005, un « programme de travail 2005-2006 ».

Le 13 mai 2005, **la BEI et les Institutions européennes de financement du développement (IEFD)** ont signé une lettre d'intention visant à promouvoir le cofinancement de projets du secteur privé, l'amélioration de la coordination à l'échelle des institutions, la réalisation conjointe de travaux techniques et le dialogue sur les politiques à mener. Cette lettre d'intention vient confirmer le resserrement de la coopération déjà étroite établie entre la BEI et les IEFD et qui avait été officialisée par l'accord-cadre sur la coopération financière et l'échange de services conclu en janvier 2003.

Suite aux discussions qui avaient débuté en 2004, **la BEI, la Commission européenne et le groupe de la Banque africaine de développement (BAfD)** ont signé en août 2005 un protocole d'accord ayant pour but d'accroître l'efficacité de leur coopération à l'appui des programmes de développement dans les pays d'Afrique. Parmi les domaines prioritaires de coopération figurent le cofinancement de projets à l'appui du secteur privé et de la coopération régionale, ainsi que l'échange d'informations sur l'allègement de la dette, la réduction de la pauvreté et les réformes macroéconomiques.

Le 13 décembre 2005, **la BEI, l'Agence française de développement (AFD) et la KfW Entwicklungsbank** (la banque allemande de développement) ont conclu un accord dans le but de renforcer leur coopération en Méditerranée et dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique dans lesquels elles interviennent. Cet accord représente une étape importante pour la politique de partenariat soutenue par la BEI, et qui vise à coordonner les efforts de tous les acteurs européens du développement.

Un partenariat financier solide

ISBN 92-861-0437-5



ISBN 92-861-0437-5

Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat • Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat

Pour contacter la FEMIP

Les prêts directs (pour des projets dont le coût d'investissement est supérieur à 25 millions d'EUR) et les financements sur capitaux à risques peuvent être sollicités directement auprès de la BEI. Les demandes relatives au financement de projets de moindre dimension doivent être adressées directement aux institutions financières ou aux banques commerciales avec lesquelles la BEI a conclu des prêts globaux. On trouvera une liste des institutions partenaires dans les pays méditerranéens, ainsi que diverses autres informations relatives aux prêts, sur le site Internet de la Banque (www.bei.org/femip).

Contacts opérationnels :

Claudio Cortese, directeur du département Méditerranée (FEMIP)

☎ (+352) 43 79 68 36 ✉ c.cortese@bei.org

Bernard Gordon

Division Maghreb

☎ (+352) 43 79 67 16 ✉ b.gordon@bei.org

Jane Macpherson

Division Proche-Orient

☎ 3(+352) 43 79 68 79 ✉ j.macpherson@bei.org

Jean-Christophe Laloux

Division Opérations spécialisées (opérations de capital-risque et d'assistance technique)

☎ (+352) 43 79 67 79 ✉ j.laloux@bei.org

Alain Nadeau

Unité Affaires institutionnelles et de politique générale

☎ 3(+352) 43 79 68 16 ✉ a.nadeau@bei.org

Franz-Josef Vetter

Département Europe du sud-est, division Turquie

☎ (+352) 43 79 71 05 ✉ f.vetter@bei.org

Informations à caractère général, contacts pour la presse :

Helen Kavvadia

☎ (+352) 43 79 31 34

☎ (+352) 43 79 31 88

✉ h.kavvadia@bei.org



**Banque
européenne
d'investissement**



EUROMED

Bureaux extérieurs dans les pays méditerranéens

Égypte :

M. Luigi Marcon

Chef de bureau

6, Boulous Hanna Street

Dokki, 12311 Giza

☎ (+20-2) 336 65 83 ✉ l.marcon@bei.org

Maroc :

M. René Perez

Chef de bureau

Riad Business Center, immeuble S3, Aile sud, 4^{ème} étage,

Boulevard Er-Riad

Rabat

☎ (+212) 37 56 54 60 ✉ r.perez@bei.org

Tunisie :

M. Diederick Zambon

Chef de bureau

70, avenue Mohammed V

TN-1002 Tunis

☎ (+216) 71 28 02 22 ✉ d.zambon@bei.org

Banque européenne d'investissement

100, boulevard Konrad Adenauer

L-2950 Luxembourg

☎ (+352) 43 79 1

☎ (+352) 43 77 04

www.bei.org/femip – ✉ info@bei.org

Siège de la FEMIP :

4, rue Lou-Hemmer

L-1748 Findel